



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Remplacement Thermopompes	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE519-170536/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client EE519-170536	Date 2017-01-24
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-018-17016	
File No. - N° de dossier QCL-6-39329 (018)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-02-01	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Piras, Gabriel	Buyer Id - Id de l'acheteur qc1018
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2870 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Institut Maurice-Lamontagne 850, route de la Mer, C. P. 1000 Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No – N° de l'invitation
EE519-170536/A
Client Ref No. – N° de réf. du client
EE519-17-0536

Amd. No. – N° de la modif.
004
File No. – N° du dossier
QCL-6-39329

Buyer ID – id de l'acheteur
QCI018

**TITRE : INSTITUT MAURICE-LAMONTAGNE, STE-FLAVIE - REMPLACEMENT DES THERMOPOMPES
MODIFICATION 004**

Inclus dans la présente modification :
- Addenda no 3

Addenda no 3.

Voir l'Addenda no 3 ci-joint.

***** Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées *****

**PROJET : Institut Maurice-Lamontagne
Remplacement de thermopompes
Projet no R.072777.002**

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents de contrat.

.1 Référence plans, feuille M05 et M17

Sur la feuille M05, à la note C2, prendre en considération que la thermopompe identifiée dans le local B131 devra être fournie par l'entrepreneur. D'ailleurs, au tableau de la feuille M17, les caractéristiques de cet équipement y sont indiquées et il n'y a aucune mention concernant la fourniture par d'autres que l'entrepreneur.

.2 Référence devis, section 01 11 11, article 1.2

À cet article, ajouter le texte suivant :

Les travaux devront débuter dans le bloc A et se poursuivre dans le bloc B en commençant par le niveau 500. Exécuter les travaux dans l'aile est et ensuite dans l'aile ouest.

Ensuite, les travaux s'exécuteront sur les autres étages du bloc B en prenant soin d'intervenir sur un étage à la fois et dans une aile à la fois (est et ouest).

Les travaux dans le bloc C s'exécuteront ensuite.

Les travaux au niveau B-100 pourront s'exécuter de jour à la condition que les interruptions de services ne nuisent pas aux occupants des lieux.

.3 Référence devis, section 01 32 16.07, article 1.4.1.1

À cet article, ignorer la durée maximale des travaux identifiée. Se référer à la SA06 du Formulaire de soumission et d'acceptation.

.4 Référence devis, section 01 52 00, article 1.13

Prendre note que les installations sanitaires existantes du bâtiment ne pourront être utilisées lors des travaux. L'entrepreneur devra prévoir ses propres installations sanitaires à l'extérieur du bâtiment.

.5 Référence devis, section 01 56 00, article 1.8.4

À cet article, effectuer la modification suivante :

Enlever : Prévoir déplacer ou protéger le mobilier sur 10 thermopompes par quart de travail.

Ajouter : Prévoir déplacer ou protéger le mobilier dans les locaux où des travaux sont prévus à chaque quart de travail.

Jean-François Tanguay
Jean-François Tanguay, ing.
Gestionnaire de projets



2017-01-24